

2^e ÉDITION BUDGET PARTICIPATIF

Ce rendez-vous citoyen revient pour une 2^e édition, avec un budget de 30 000 €.

Qui peut déposer une idée ?

Toute personne de plus de 12 ans qui habite ou étudie ou travaille à Quéven. Les projets peuvent être émis à titre individuel ou à titre collectif (ex : une association quévennoise, un collectif de voisins, une école...). Dans ce cas, un porteur de projet devra être désigné précisément. Le nombre de projets déposés par personne physique ou morale est limité à un.

Quel type de projet peut être proposé ?

Pour être "recevable", le projet doit répondre à l'ensemble des 9 critères cumulatifs suivants. Il sera ensuite analysé pour déterminer sa faisabilité technique, financière et juridique. Les projets "faisables" seront alors soumis au vote.

- 1 — Avoir une visée collective et servir l'intérêt général
- 2 — **Être accessible librement et gratuitement par tous**, sans générer de produits financiers liés à son usage
- 3 — Relever des compétences de la commune : **aménagement de l'espace public, biodiversité, mobilités, enfance-jeunesse, seniors, handicap, solidarités, sports, loisirs, culture, patrimoine, sécurité...**
- 4 — Impliquer des dépenses d'investissement. L'organisation d'événements (ex : une animation, un festival...), la mise en œuvre de services (ex : location de vélos, gestion d'une recyclerie...) ne sont pas recevables
- 5 — Être **localisé sur le domaine public de la commune de Quéven**
- 6 — **Respecter les valeurs républicaines** et ne pas revêtir un caractère illégal, discriminatoire, diffamatoire, contraire à l'ordre public et au principe de laïcité, ni générer de conflits d'intérêts (un porteur de projet ne pourra pas être le prestataire chargé de sa mise en œuvre)
- 7 — Être **techniquement, juridiquement et financièrement réalisable**
- 8 — Être suffisamment détaillé pour permettre une analyse par le comité de pilotage
- 9 — Être **réalisable sous trois ans**, études comprises



Comment participer ?

À partir du 30 avril, vous pouvez déposer votre idée sur la plateforme en ligne jeparticipe.queven.com. Si vous avez des difficultés pour le dépôt en ligne, vous pouvez demander un rendez-vous avec un agent France Services à l'accueil de la mairie pour être accompagné dans votre démarche.

Les dates clés

- Du 30 avril au 30 juin : dépôt des idées
- Du 1^{er} juillet au 31 octobre : étude de faisabilité des projets par les services
- Du 1^{er} au 30 novembre : appel au vote
- Décembre : annonce des projets lauréats
- À partir de janvier 2026 : démarrage de la réalisation des projets

[JEPARTICIPE.QUEVEN.COM](https://jeparticipe.queven.com)



QUESTIONS à MÉLANIE LE QUINTREC

Directrice Générale des Services

De nouveaux défis nous attendent

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre la mairie de Quéven ?

J'ai une attirance toute particulière pour Quéven, que je connais depuis toute jeune. Depuis quelques années, le bien vivre s'y est développé grâce au dynamisme des associations et des commerçants, des services et projets menés par la collectivité... tout en restant une ville à taille humaine. Ayant fait mes armes dans des petites collectivités, intégrer une ville plus importante est un challenge et un plaisir, pouvoir s'appuyer sur des responsables disposant d'une expertise, partager et réfléchir collectivement permet d'évoluer.

Quel regard avez-vous sur le rôle de la mairie ?

L'échelon communal revêt un niveau de proximité avec les citoyens et porte une action très concrète, au plus près des besoins du quotidien. C'est très motivant ! Et c'est une fierté d'y œuvrer aux côtés des 120 agents municipaux dont la principale préoccupation est bien d'accomplir leurs missions au mieux, chacun à son niveau, d'avoir l'envie de travailler ensemble, dans le respect et la bienveillance. La commune se doit d'apporter des réponses adaptées aux citoyens, tout en s'adaptant elle-même, aux contraintes administratives, financières...

Comment abordez-vous l'avenir ?

De belles réussites passées prouvent toutes les compétences et l'investissement des équipes. De nouveaux défis nous attendent et je ne doute pas que nous arriverons collectivement à nous adapter et à proposer un service public de qualité. Dans un contexte financier contraint, l'enjeu va être de trouver le fonctionnement optimum, pour un travail dans de bonnes conditions pour les équipes et pour préserver un service public efficient, tout en maîtrisant les dépenses de personnel.



ÉNERGIE

Vers une auto-consommation électrique

En 2025, la ville envisage la construction d'une centrale photovoltaïque sur le boulodrome de Kerlaran, couvrant les terrains de pétanque et le pas de tir du tir à l'arc. L'objectif est d'installer sur le toit d'une structure de 1200 m² des panneaux photovoltaïques permettant de produire environ 200 000 kWh par an.

Ceci permettrait de couvrir plus de 35 % des besoins en électricité des bâtiments municipaux, de s'affranchir de l'évolution des prix de l'électricité et de revendre le surplus à des tiers (entreprises ou particuliers). Ce projet s'inscrit dans la démarche Territoire Engagé transition écologique. L'investissement serait d'environ 500 000 €.



SENIORS



Un brin de discute

Pour maintenir le lien social des personnes âgées, le CCAS propose des visites à domicile conviviales réalisées par des bénévoles et des services civiques en mission solidarité seniors. Ce moment privilégié permet d'engager des discussions, de partager un jeu ou bien une lecture. Pour les personnes qui ne souhaitent pas de visite, le CCAS peut proposer un appel téléphonique.

Vous êtes intéressé ? Prenez contact avec le CCAS au 02 97 80 14 24. Un entretien téléphonique sera réalisé puis une visite à domicile sera organisée.

Et si vous souhaitez rejoindre l'équipe en tant que bénévole, contactez Gladys Duval au 02 56 54 06 33.



QUEVEN ACTU

Vers un nouveau mode de diffusion ?

Depuis plusieurs mois, la distribution de la lettre d'information municipale Quéven Actu connaît des perturbations suite à un changement de prestataire. De nombreux foyers nous ont signalé ne pas avoir reçu d'exemplaires. La municipalité réfléchit actuellement aux alternatives possibles, considérant le manque d'offres de distributeurs. Parmi elles, une diffusion dans des points de dépôt et/ou une consultation dématérialisée avec un envoi par mail et/ou en consultation sur le site queven.com. Depuis 2015, Quéven Actu est consultable en ligne (QR code ci-dessous).

Une communication sera réalisée prochainement pour vous informer sur le choix retenu.



POUR UNE COHABITATION APAISÉE

Le Schéma Directeur des Déplacements Doux engagé depuis 2019 a permis de développer de nouveaux chemins cyclables dans la commune. De nouvelles signalisations (au sol ou panneaux) ont été installées et indiquent le nouveau régime de priorité des cyclistes sur les automobilistes.

À Quéven, afin de sécuriser au maximum les croisements entre voies vertes et chaussées, des marquages au sol doublés de panneaux "Cédez le passage" pour les véhicules vont se multiplier. C'est déjà le cas rue du Vieux Moulin à Kerdual et prochainement à Croizamus.

Les 17 km de voies vertes quévénoises apportent sécurité et confort aux cyclistes, mais également aux piétons et autres véhicules non motorisés. Sur ces voies dédiées aux déplacements doux,

la vigilance et la bienveillance sont de mise entre piétons et cyclistes. Rappelons néanmoins que, sauf indication contraire, la grande majorité des voies cyclables n'est pas obligatoire, laissant ainsi la possibilité aux cyclistes plus expérimentés de circuler sur la chaussée avec les voitures.

Nos attitudes attentives facilitent la cohabitation apaisée des usagers de la route. **Soyons vigilants et bienveillants !**



Exemple du marquage au sol qui sera prochainement réalisé à Croizamus indiquant la priorité aux cyclistes

QUELQUES CONSEILS

Sur une voie verte

SI JE SUIS CYCLISTE :

- Je maîtrise ma vitesse et l'ajuste en fonction du flux d'usagers et des obstacles.
- Je ralentis quand je croise ou dépasse des piétons.

SI JE SUIS PIÉTON :

- Je marche sur le côté gauche de la voie pour voir arriver les usagers rapides (vélos, trottinettes...) et ainsi faciliter leur passage.
- Je suis à l'écoute des bruits de sonnette qui me préviennent de leur arrivée.

Sur la route

SI JE SUIS AUTOMOBILISTE :

- Quand je double un cycliste, je respecte une distance de sécurité de 1 m en ville et 1.5 m hors agglomération.
- Je reste vigilant à mes angles morts, réel danger pour les cyclistes.

SI JE SUIS CYCLISTE :

- Je fais attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux piétons qui peuvent surgir entre deux véhicules.
- Je ne circule pas sur les trottoirs (c'est autorisé seulement pour les enfants de moins de 8 ans et à l'allure du pas).

QUÉVEN, GARDONS LE CAP

Soyons sobres !

Nous nous efforçons de l'être dans beaucoup de domaines. Ce que nous consommons de plus en plus, sans nous en rendre compte, ce sont nos applications numériques : mails, SMS, WhatsApp, Tik Tok, et autres.

Toutes nos données sont traitées par des data centers géants. Ces immenses entrepôts dotés de milliers d'ordinateurs, consomment beaucoup d'électricité : 6% de la consommation électrique en France et surtout beaucoup d'eau pour refroidir les machines ! Le refroidissement est l'une des fonctions vitales d'un data center. Ces grands centres utilisent jusqu'à 19 millions de litres d'eau par jour. 100 mots écrits par ChatGPT consomment 1,5 litre d'eau.

L'utilisateur ne perçoit aucune incidence à l'envoi d'un texte. Nous sommes sourds et aveugles, pourtant un simple mail génère beaucoup de consommation et de pollution. Limitons alors, nos messages inutiles, les smileys, les « OK ». Ce sera déjà une prise de conscience et un geste chargé de conséquences heureuses.

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

Propreté ! Sécurité !

Un point qui mérite réflexion. Il s'agit du mécontentement des Quévénois au sujet du manque de propreté de la commune. Monsieur le Maire lors d'un échange l'a relayé en précisant que les employés municipaux ne sont pas là pour nettoyer derrière chaque habitant. La municipalité ne peut en aucun cas être tenue responsable du manque de civisme de ses concitoyens mais il lui incombe de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour y remédier.

Il ne suffit pas de réaliser de nouvelles constructions, mais s'occuper de l'existant, en l'entretenant, nous semble être un devoir. Se soucier des personnes à mobilité réduite en faisant notamment nettoyer les trottoirs qui sont couverts de mousse. Il est également de son devoir d'intervenir auprès des riverains dont les haies débordent tellement sur les trottoirs que la seule possibilité est de marcher sur la route.

Il nous semble que veiller à la sécurité des déplacements de nos concitoyens est une priorité. La police municipale ne peut pas être opérationnelle que pour mettre des procès-verbaux, en faisant la chasse aux véhicules mal stationnés, mais non dangereux pour la circulation.

Danielle Le Marre, Yann Guevel, Karine Blayo-Tardy.

Les inscriptions scolaires, c'est maintenant !

En septembre prochain, les enfants nés en 2022 vont faire leur première rentrée scolaire et ils seront plus nombreux que les années précédentes. Leurs parents sont donc invités à remplir dès à présent leur demande d'inscription pour permettre une répartition harmonieuse des effectifs. Pour une inscription dans une des 3 écoles publiques, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service Population en mairie. Pour l'école privée, l'inscription se fait directement auprès de l'établissement.

Sur le site queven.com, un moteur de recherche vous permet de trouver en 2 clics l'école dont vous dépendez selon la carte scolaire.

queven.com

À la bonne heure !

Avec les beaux jours qui reviennent, c'est souvent la symphonie des bruits de tondeuse et autres outils de bricolage. Pour préserver de bonnes relations avec son voisinage, il est bon de se rappeler que les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien utilisant des appareils à moteur (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Rappelons également que le brûlage des déchets verts est interdit tout au long de l'année.

Quéven fête la musique

Pour célébrer le début de l'été, la médiathèque et les Arcs vous ont préparé une programmation qui ravira petits et grands. Jazz, swing, rock festif, afro-latino, collectif cuivré, manège musical, il y en a pour tous les goûts, pour les petits comme pour les grands.

Vendredi 20 et samedi 21 juin dans les jardins de la médiathèque
Entrée libre et gratuite – Restauration sur place.

Programme détaillé sur queven.com

(En cas d'intempéries, les concerts auront lieu au centre culturel Les Arcs.)

queven.com

Un « SAMU » pour les animaux en détresse

Un hérisson blessé dans son jardin, un merle ramené vivant par son chat ou encore une chouette tombée dans la cheminée... Que faire ? Qui appeler ? SOS Faune Sauvage Bretagne dispose d'une équipe de médiateurs professionnels pour apporter des conseils et orienter les découvreurs vers la solution la plus adaptée. Si nécessaire, l'équipe s'appuie sur un réseau de bénévoles-rapatrieurs pour acheminer les animaux jusqu'aux centres de soins pour la faune sauvage.

SOS Faune Sauvage Bretagne
02 57 63 13 13 - 7j/7, de 9h à 18h
<https://sosfaunesauvage.bzh>



Les rendez-vous

AVRIL

JEUDI 3

Bébé joue

De 9h30 à 11h30
Médiathèque

VENDREDI 4

Spectacle de Benjamin Tranié

De 20h30 – Les Arcs

DU 5 AU 26

Exposition “Vivre la guerre au Pays de Lorient (1939-1949)”

Médiathèque

SAMEDI 5

L’après-midi du jeu avec l’association Joclud

De 14h30 à 17h
Médiathèque

Concert de Keziah Jones + Xavier Polycarpe (1ère partie) (complet)

De 20h30 – Les Arcs

DIMANCHE 6

Vide-grenier organisé par Les Amis de Kerdelann

De 9h à 18h – Les Arcs

DU 16 AVRIL AU 6 MAI

Exposition “Destruction et Libération de Quéven”

Hall des Arcs

JEUDI 24

Instant musical organisé par l’Atelier Musiques de Quéven

De 17h45 – Les Arcs

SAMEDI 26

Les Racontines

De 10h et 11h – Médiathèque

Spectacle de Waly Dia (complet)

De 20h – Les Arcs

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

Salon du vin et de la gastronomie organisé par l’association de basket

De 9h à 19h – Complexe sportif du Ronquédo

DIMANCHE 27

Balade contée “De la destruction à la Libération”

De 14h à 17h – Sur inscription

Soirée festive

“Quéven fête la liberté”

À partir de 17h30
Place de Toulouse

DU 30 AVRIL AU 25 JUIN

Exposition “Mondes imaginaires” sculptures de R. Martinez et illustrations de R. Pincemin

Médiathèque

MAI

JEUDI 1^{ER}

Troc et Puces

organisé par l’association Quéven Athlétisme

De 9h à 19h – Stade d’athlétisme de Kerlébert

MARDI 6

Projection du film « 1939-1945 : notre enfance pendant la guerre »

De 18h30 – Les Arcs

JEUDI 8

Cérémonie commémorative

De 10h45 – Rdv devant la mairie

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11

Exposition de peinture de l’association Awen Ateliers

Avec la présence de l’association de gravure “L’Atelier des 3 citrons”

De 10h à 18h – Les Arcs

MARDI 13

Don du sang

De 14h30 à 19h – Les Arcs

SAMEDI 17

Bébé bouquine

De 10h à 11h30 – Médiathèque

Atelier artistique avec Ronan Pincemin

De 14h30 – Médiathèque

Café conversation en breton par Spered Kewenn

De 14h30 – Médiathèque

JEUDI 22

Conseil municipal

De 20h30 – Mairie

VENDREDI 23

Le temps d’un disque “James Brown : Live at the Apollo”

De 18h30 – Médiathèque

SAMEDI 24

Café des livres

De 10h30 – Médiathèque

Fête mondiale du jeu

Atelier de fabrication de jeux en éléments naturels avec les ateliers Ricochets

De 14h à 17h – Médiathèque

Soirée jeux

De 18h à 20h30
Médiathèque

Gala de danse organisé par Couleurs Tropiques

De 20h – Les Arcs

JUIN

JEUDI 5

Bébé joue

De 9h30 à 11h30
Médiathèque

DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8

Festival Théâtrofolies

organisé par Kewenn Entr’actes

Les Arcs

SAMEDI 7

Les Racontines

De 10h et 11h – Médiathèque

SAMEDI 14

Gala de danse organisé par Art et Forme

De 20h – Les Arcs

MERCREDI 18

Cérémonie commémorative

De 17h – Pl. du G^{ral} de Gaulle

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22

Fête de la Musique

Jardin de la médiathèque

Détails du programme sur queven.com

DIMANCHE 22

Gala de fin de saison organisé par l’Atelier Musiques de Quéven

De 16h – Les Arcs

JEUDI 26

Conseil municipal

De 20h30 – Mairie

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

Exposition annuelle de peinture de l’Association Le carton à dessin

De 10h/12h et 14h/18h – Les Arcs





Éclairage

QUÉVEN CÉLÈBRE LA LIBERTÉ

En août 1944, environ 85 % de la ville est dévastée par des bombardements alliés, ainsi que par les combats entre les blindés américains et les Allemands. Suivront neuf longs mois d'attente avant que la Poche de Lorient et donc Quéven soient libérées le 10 mai 1945. Pour célébrer cette liberté retrouvée, la municipalité organise plusieurs temps forts.

Le devoir de mémoire c'est témoigner et garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé. "Nous sommes convaincus qu'il faut éveiller la jeunesse à ce qui s'est passé, mais aussi transmettre cette mémoire aux nouveaux habitants", souligne Jean Le Bihan, président du Comité Historique de Quéven. "Nous avons organisé des animations avec des formats différents pour que chacun, selon son âge, sa connaissance de l'histoire de la commune, puisse découvrir ou se replonger dans cette période marquante pour la ville", explique Jean-Pierre Allain, adjoint à la Culture, à la Communication et aux Jumelages.

Une balade contée "De la destruction à la Libération"

Un circuit de 4 km dans le centre-ville commenté par le Comité Historique de Quéven et ponctué de pauses théâtrales et musicales grâce à la participation de

Kewenn Entr'Actes, Spered Kewenn et l'Atelier Musiques.

Dimanche 27 avril de 14h à 17h, nombre de places limité, sur inscription



Une soirée festive "Quéven fête la liberté"

Mise en scène de tableaux vivants de la Libération de Quéven, inspirés de faits réels. Défilé de véhicules d'époque et passage d'avions. Animation musicale et bal par le Big Band du Golfe.

Dimanche 27 avril à partir de 17h30, Place de Toulouse, Gratuite et ouverte à tous

Projection du film « 1939-1945 : notre enfance pendant la guerre »

Témoignages filmés de Quévenois, ayant vécu la guerre pendant leur enfance. Échanges entre le public et les membres du Comité Historique de Quéven.

Mardi 6 mai à 18h30 aux Arcs, durée : 1h20 Entrée libre



L'histoire s'invite en classe

Écoliers, jeunes du Pôle jeunesse et des accueils de loisirs ont participé à plusieurs animations en mars en partenariat avec le Comité Historique de Quéven. Au programme, la réalisation d'une vidéo de la série « Il était une fois... » sur Quéven pendant la guerre, des échanges en classe ainsi que des sorties sur le terrain pour visiter divers sites historiques.



3 expositions

— "Destruction et Libération de Quéven", 10 panneaux réalisés par le Comité Historique de Quéven en 1995
Du 16 avril au 6 mai
Hall des Arcs

— « Vivre la guerre au pays de Lorient (1939-1949) »

Produite par Lorient Agglomération et conçue par la ville de Lorient, cette exposition itinérante redonne le cadre historique de la Poche de Lorient et permet de comprendre le quotidien, la vie sous les bombardements et pendant l'occupation, les affrontements, la Libération.

Du 5 au 26 avril
Médiathèque

— Une exposition de plein air avec 4 photographies très grand format, témoignant des destructions subies dans le centre-ville de Quéven.

Du 15 avril au 30 mai
Centre-ville



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56 531 Quéven Cedex
Tél : 02 97 80 14 14
www.queven.com

Directeur de la publication :
Marc Boutruche

Maquette et mise en page :
Original Communication

Rédaction :
Service Communication
communication@mairie-queven.fr

Crédits photos :
Ville de Quéven, DR

Imprimé par Imprimerie Ollivier sur papier PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Un nouveau parcours "De la guerre à la paix" sur l'appli Rando Bretagne Sud

Créée à l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération de la Poche de Lorient, cette nouvelle randonnée de 2,6 km reprend le parcours de la balade contée du 27 avril 2025. Avec un départ dans la zone industrielle de Beg Runio et une arrivée sur le parking du cimetière.

